



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Motion

Luxembourg, le 27 janvier 2021

P.L. n°7621

Dépôt : Octavie Modert

Groupe politique CSV

Modifiée à la suite
des discussions en commission

La Chambre des Députés

- Constatant que l'impact économique négatif de la crise qui suit la pandémie actuelle n'épargne pas le secteur primaire ;
- Constatant que les ventes de produits des secteurs de l'agriculture, de la viticulture et de l'horticulture s'en ressentent, par suite des mesures de confinement ;
- Constatant que les prix du marché sont en partie en chute libre, et ce d'autant plus pour la viande porcine ;
- Rappelant que les secteurs en cause doivent faire face à des coûts fixes importants et irrécupérables ;
- Estimant par conséquent que les secteurs de l'agriculture, de la viticulture et de l'horticulture rencontrent eux aussi des difficultés financières qui sont en lien direct avec la pandémie de Covid-19 ;
- Et ce non-obstant, voire malgré le fait qu'ils ne sont pas confrontés à la fermeture du secteur, qui ne serait d'ailleurs pas possible ;
- Constatant que les secteurs de l'agriculture, de la viticulture et de l'horticulture sont jusqu'à présent en partie exclus de toutes les aides

octroyées en faveur des entreprises et des indépendants par le département des Classes moyennes ;

Invite le Gouvernement

- À effectuer une analyse globale de l'impact de la crise induite par la pandémie du COVID sur le secteur primaire luxembourgeois de l'agriculture, de la viticulture et de l'horticulture et, le cas échéant en guise de conclusion, d'instaurer des aides à l'adresse du secteur primaire à l'instar des aides octroyées par le Ministre des Classes moyennes et du Tourisme.


Motion adoptée par la Chambre des Députés
en sa séance publique du 9 février 2021

Le Secrétaire général,



Laurent Scheeck

Le Président,



Fernand Etgen